

PRIGONRIEUX



LETTRE D'INFORMATION N°17 - 28/02/2022

Le recensement s'est terminé le 19 février. 97,3% des Prigontins ont fait la démarche de se recenser, nous vous en remercions. Nous vous communiquerons les résultats officiels dès que nous en aurons connaissance.

ACTUALITÉS

Conseil Municipal du 10 février 2022

- Vote des Budgets
 - . Approbation des Comptes de Gestion de l'exercice 2021
 - . Approbation des Comptes Administratifs : résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'investissement.
 - . Examen et vote des Budgets Primitifs : section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 4 822 260,41 €, section d'investissement équilibrée à hauteur de 4 437 501,39 €. Grandes opérations prévues en 2022, création d'une Halle, Etudes pour la réhabilitation du restaurant d'enfants, renouvellement d'une partie du parc automobile, réserves travaux futurs.

Retrouvez les autres points abordés sur le site de la Ville www.ville-prigonrieux.fr, rubrique Conseil Municipal - Comptes-rendus.

ELECTIONS

Vous n'êtes **pas encore inscrit(e)** sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles de 2022 ? Pour pouvoir voter à Prigonrieux pour les élections présidentielles, vous avez jusqu'au **mercredi 2 mars 2022** pour le faire **en ligne** (service-public.fr) et jusqu'au **vendredi 4 mars** pour faire la démarche **en mairie ou par courrier**. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site service-public.fr.

A la fin du mois de mars, tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte en raison de la refonte électorale. Cette nouvelle carte contient un QR Code qui vous permettra d'accéder à toutes vos démarches électorales.

Les élections Présidentielles auront lieu les **10 et 24 avril prochain**. Les bureaux de vote seront ouverts à partir de 8h et fermeront à 19h. La présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire. La présentation de la carte électorale est conseillée pour pouvoir voter, afin de faciliter le travail des membres des bureaux de vote.



Procurations

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à un électeur de votre choix. Une seule procuration par scrutin peut-être établie en France. Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes. Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera par ailleurs valable.

Comment ça marche ?



Important : pour donner procuration, vous devez renseigner le **numéro national d'électeur de votre mandataire** (la personne à qui vous donnez procuration). Vous devez également renseigner **votre propre numéro national d'électeur** si vous faites une demande par Cerfa. Ce numéro est présent sur la carte électorale et peut aussi être retrouvé sur le service en ligne "Interroger votre situation électorale" disponible sur service-public.fr.

Pour les électeurs qui sont dans l'incapacité de se déplacer (seulement en raison d'une maladie ou d'une infirmité grave) auprès d'une autorité compétente pour faire valider la procuration, merci de contacter le service élections de la ville au 05 53 61 55 55.

SANTÉ / SOCIAL

"Besoin de soutien dans l'accompagnement de mon proche" - Un accueil de jour près de chez-vous.

Accueil de jour : Alzheimer
L'Accueil de Jour reçoit des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés afin d'aider, de soulager et d'accompagner la personne malade et son entourage dans le cadre du maintien à domicile (répit aux aidants).

L'accueil de jour est une unité indépendante située au rez-de-chaussée de l'EHPAD Au jardin d'antan, à proximité de l'hôpital de Bergerac.

Pour contacter l'accueil de jour :
Tél : 05 53 73 59 14
Secrétariat : 05 53 63 87 87
Par mail : accueiljour.ehpad@ch-bergerac.fr

En cas de nécessité, un transport peut être assuré afin d'amener la personne accueillie jusqu'à l'établissement d'accueil de jour.
Contacter la Consultation Mémoire :
Tél : 05 53 73 48 86 ou par mail : secretariat.csmemoire@ch-bergerac.fr

AAH : Allocation Adulte Handicapé

Instaurée par la loi du 11 Février 2005, l'AAH a pour but de fournir aux personnes en situation de handicap, sans ressources ou avec des ressources modestes, un revenu minimum garanti. Parmi tous les dispositifs d'aide et d'accompagnement existants, c'est l'aide financière pour les personnes handicapées la plus précieuse car elle garantit un vrai degré d'indépendance à ses bénéficiaires.

Pour tous renseignements concernant les conditions à remplir :
MDPH : 05 53 02 03 55 (le matin)

InfoDroits :

Vous vous posez des questions juridiques sur la famille, le logement, le droit public, le travail...

Une permanence téléphonique, réservée aux travailleurs sociaux, est opérationnelle jusqu'au 31/12/2022 au : 05 33 08 08 33

La prochaine permanence physique aura lieu en Salle des Associations de Prigonrieux le 18 mars. Réservez votre rendez-vous : 05 56 45 25 21

Pour vous assister ou un de vos proches Téléassistance séniors

Prévention Seniors propose des actions variées pour soutenir les personnes âgées et leurs proches dans leur vie quotidienne et favoriser leur "bien-vieillir".

Association Cassiopea

29, rue de Metz - 24 000 Périgueux
Tél. : 05 53 53 20 40

Accueil Téléassistance

1 rue Louis Blanc - 24 000 Périgueux
Tél. : 05 53 53 54 54

ALMA 24 - Allô maltraitance

BP 10038 - 24002 Périgueux cedex
Tél. : 05 53 53 39 77

Prévention Seniors

29, rue de Metz - 24 000 Périgueux
Tél. : 05 53 53 20 40



LA HALLE DE PRIGONRIEUX

Découvrons ensemble...

Les dessous de la Halle de Prigonrieux !

Tous les commerçants habituels du marché hebdomadaire vous attendent nombreux sous la Halle

1er Marché sous la halle,
Vide-grenier toute la journée
Sculpture sur glace (le matin)
Fête des Grands-mères (vente de fleurs)

VENEZ VOUS RESTAURER SUR PLACE !

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

Après de nombreux mois, les travaux de la place du Groupe Loiseau se terminent avec comme point d'orgue l'édification de la halle.

Conçue pour accueillir un marché dominical redynamisé et développer le marché du mardi, ce nouvel espace permettra également de recevoir différentes manifestations, récurrentes ou nouvelles. Elle sera également le lieu de rassemblements, de discussions et d'échanges, notamment sur son architecture. Dans tous les cas, elle ne laissera pas insensibles ses visiteurs.

Afin de la découvrir pleinement et notamment sa verrière colorée, nous vous invitons **le dimanche 6 mars 2022** à venir découvrir « ses dessous ».

Plusieurs animations sont au programme :

- Vos commerçants habituels vous proposeront en fin de matinée l'achat de différentes assiettes de dégustation de leurs produits. Quoi de mieux qu'une assiette d'huitres et un bon verre de vin blanc*, de la charcuterie, du fromage, des acras ou encore bien d'autres choses pour clôturer une matinée joyeuse !

- Pour fêter dignement cette ouverture, la Municipalité et l'Association des Commerçants et Artisans ont souhaité vous offrir la création d'une œuvre éphémère. Ainsi, tout au long de la matinée, un sculpteur de glace réalisera devant vous une prestation époustouflante. Spectacle garanti pour petits et grands !

- Pour gâter vos mamies, à l'occasion de la fête des grand-mères, une fleuriste vous proposera ses compositions. Un vide-grenier sera également organisé tout au long de la journée autour de la halle.

Alors, réservez votre **dimanche 6 mars** et retrouvons-nous nombreux sous la Halle de Prigonrieux !

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

INFORMATIONS DIVERSES

PLUi de la CAB - 1ère modification

Pour construire un projet commun de développement et harmoniser les règles d'urbanisation, la **Communauté d'Agglomération Bergeracoise** a élaboré un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** pour ses 38 communes membres, approuvé le 13 janvier 2020. Après deux ans d'application, une procédure de modification est lancée pour améliorer le document et l'adapter à de nouveaux projets et de nouvelles attentes.

La modification ne permet pas cependant de tout changer. Elle ne permet pas de modifier le zonage des zones agricoles et naturelles.

Mais elle permet :

- de demander l'identification nécessaire au changement de destination de bâtiments situés en zone agricole (ex : ancienne grange à transformer),
- de faire évoluer certains points du règlement (ex : hauteur, aspect, ...),
- d'ajouter des protections du patrimoine bâti ou végétal,
- d'adapter les objectifs de construction sur les terrains faisant l'objet de projets particuliers ...

Chacun peut participer, par courrier en s'adressant au Maire, dans les cahiers de concertation présents dans chaque mairie ou bien encore par mail à l'attention du service urbanisme de la CAB : plui@la-cab.fr jusqu'au 31 mars 2022. Les administrés sont invités à communiquer leurs projets et à demander plus d'informations auprès de la Mairie ou de la CAB.

Le dossier sera présenté à la population lors d'une enquête publique, en début d'été 2022. Les dates seront fixées au mois d'avril et les mairies pourront les communiquer avant l'affichage officiel sur les panneaux publics.

Hausse des coûts de l'énergie

Le Syndicat Départemental d'Energies de Dordogne nous informe de hausses d'énergies sur le marché de gros des énergies : + 40% en moyenne pour l'électricité et + 7% pour le gaz. Ces hausses vont impacter le budget de la Ville. Par conséquent, nous invitons toutes les personnes qui utilisent les salles municipales à baisser les températures après chaque réunion/manifestation afin de limiter la consommation d'énergie lorsque personne ne s'y trouve.

Portes ouvertes - MFR du Bergeracois

En raison de la situation sanitaire actuelle, les portes ouvertes se dérouleront sous la forme de rendez-vous familles individuels. : Samedi 19 Mars (9h-17h), Mercredi 20 Avril (14h-17h30), Samedi 21 Mai (9h-13h). Vous pouvez prendre contact avec le secrétariat au 05 53 63 56 66.

Portes ouvertes - Lycées de Bergerac

La Journée Portes Ouvertes des Lycées de Bergerac aura lieu le samedi 5 mars 2022. Rendez-vous aux lycées Jean Capelle (9h-16h), Maine de Biran (9h-12h et 14h-17h), Hélène Duc (9h-12h), La Brie (9h-17h).

Actus commerçants

- Une nouvelle agence immobilière, Clairimmo, a ouvert à Prigonrieux le 3 janvier. Elle est située 2 rue du 19 mars 1962 et est ouverte du lundi au vendredi (9h-12h/14h-18h) et le samedi (9h-12h). 05 33 09 66 09

- Un nouvel opticien Vision'r s'est installé à Prigonrieux, depuis le 2 février, à côté du Carrefour Market (rue du 19 mars 1962). Il est ouvert du mardi au vendredi (9h-12h30/14h-18h30) et le samedi (9h-12h/14h-18h). 05 53 57 10 33

- Le Food-truck Los Amigos by Despé est de nouveau présent les dimanches soirs à Prigonrieux depuis le 20 février. 07 66 58 33 86

Sécurité à Prigonrieux

5 abribus ont été équipés d'éclairage :

- 4 abribus en photovoltaïque (Peyrel, RD4 - Spinguelèbre, RD4 - Route de Simondie (en photo ci-contre) - Route de la Poule (installation à venir)
- 1 abribus a été câblé en souterrain sur le réseau d'Eaux Pluviales (Cantemerle, RD4 route de Ginestet)



Nouveaux Prigontins

Les personnes arrivées sur la Commune depuis le 1er avril 2021 sont invitées à se faire connaître à l'accueil de la Mairie (mairie@ville-prigonrieux.fr - 05 53 61 55 55). Une rencontre conviviale sera organisée le 3 avril 2022 à 10h si les conditions sanitaires le permettent (présentation de la Ville, suivi d'un verre de l'amitié).

Entreprise, artisan, entrepreneur... etc.

Le service communication travaille activement à la réalisation d'un nouveau site internet de la Ville.

Pour les professionnels désirant figurer sur ce nouveau site, merci de bien vouloir nous communiquer à l'adresse mail mairie@ville-prigonrieux.fr :

- Le nom de votre entreprise
- Son activité (restaurant, boulangerie, maçonnerie...)
- Ses coordonnées (adresse postale, adresse mail, téléphone, site internet, liens réseaux sociaux...)
- Une photo représentative (de la devanture, de l'intérieur ou votre logo)
- Une phrase descriptive éventuellement

- Merci de nous indiquer aussi si vous souhaitez figurer uniquement sur l'annuaire des professionnels, ou également sur la carte interactive.

Sans retour de ces éléments, nous ne serons pas en mesure de vous inclure sur ce support.

MEDIATHEQUE



AGENDA

- Les 28 février, 1er et 2 mars de 15h à 19h - Don du sang - Salle Anatole France à Bergerac
 Samedi 5 mars à 21h - Spectacle "Faits d'hiver... effets divers" de La Bande à Michel - Espace Socio-Culturel
 Dimanche 6 mars - Les dessous de la Halle - Marché, vide-grenier, sculpteur sur glace, possibilité de se restaurer sur place
 Samedi 12 mars - Carnaval - Soirée déguisée (organisée par le CMEJ) - Espace Socio-Culturel
 Samedi 19 mars à 18h - Cérémonie commémorative de la Journée du Souvenir pour les victimes de la Guerre d'Algérie
 Samedi 19 mars à 21h - Spectacle "Faits d'hiver... effets divers" de La Bande à Michel - Espace Socio-Culturel
 Vendredi 1er Avril à 20h45 - Spectacle des Frères Colle (finalistes de la France a un Incroyable Talent 2021)
 Espace Socio-Culturel (organisé par Prigonrieux Animation)
 Dimanche 3 avril à 10h - Nouveaux Prigontins - Salle du Conseil Municipal
 Dimanche 10 avril - Elections Présidentielles - 1er tour (bureaux ouverts de 8h à 19h)
 Dimanche 17 avril - Marché de Pâques
 Dimanche 24 avril - Elections Présidentielles - 2ème tour (bureaux ouverts de 8h à 19h)

Contacts : 05 53 61 55 55

MAIRIE@VILLE-PRIGONRIEUX.FR

WWW.VILLE-PRIGONRIEUX.FR

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



FACEBOOK

VILLE DE PRIGONRIEUX
@villedeprigonrieux



INSTAGRAM

@villedeprigonrieux



TWITTER

VILLE DE PRIGONRIEUX
@VPrigonrieux

#prigonrieuxmaville